



Fiche d'inscription

Particuliers

<u>Atelier agroécologique et fresques</u>	<u>Tarif unitaire Adulte</u>	<u>Nombre de participants</u>	<u>Total</u>	<u>Durée indicative</u>
Balade Visite commentée de la mini forêt-jardin de Lautrec	10 €	4 max		1 H 00
Fanfare Design sur modèle de forêt-jardin, bases et outils : "Rêver sa forêt-jardin"	40 €	4 max		2 H 00
Harmonie Design sur modèle de forêt-jardin, votre plan : "Concevoir sa forêt-jardin"	50 € seul 80 € (Fanfare + Harmonie)	4 max		3 H 00
Quartet Tailler, Broyer, Pailler, Composter	30 €	4 max		3 H 00
Solo Un jardin sobre en eau, réaliser et emporter votre pot-modèle planté	30 €	4 max		3 H 00
Sol Majeur Un jardin fertile grâce au sol vivant, connaître et améliorer votre terre	30 €	4 max		3 H 00
Sonate Les clés du compostage individuel	20 €	4 max		2 H 00



Fresques : jeux d'intelligence collective		4 - 8 personnes		
Fresque du Climat	10 €			3 H 00
Fresque du Sol	10 €			3 H 00
Atelier des Sols Vivants	10 €			2 H 30
Boucle du Compost	5 €			2 H 00
<u>Frais de déplacement en Occitanie</u>	0 € 30 € 60 €	<u>km de Lautrec</u> <20 km <100 km >100 km		
<u>TOTAL</u>				

Télécharger la fiche d'inscription, compléter, renvoyer par mail.

Dès réception, je reprendrai contact pour s'entendre sur une date.

Vous souhaitez connaître le détail des ateliers, n'hésitez pas à me contacter au 06 07 12 23 91



CONDITIONS GÉNÉRALES

A/ Conditions Générales ATELIERS à la forêt-jardin Symphony du Vivant à Lautrec ou sur votre site :

- 1) **Tarif** : Le prix de l'Atelier comprend la visite commentée, l'animation et l'assurance. Pour les ateliers à la journée prévoir le pique-nique, sauf indication particulière.
- 2) **Réservation** : Elle se fait par mail à symphony.du.vivant.lautrec@gmail.com ou par téléphone au 06 07 12 23 91 au plus tard la veille de la date d'atelier, en précisant le nombre de personnes.
- 3) **Règlement** : Il est demandé de régler la totalité du prix de l'atelier dès votre arrivée, par espèces ou par Paypal. En cas d'atelier se tenant sur votre site, le règlement devra avoir lieu lors de mon arrivée sur le lieu de l'atelier. NOTA : si Symphony du Vivant se trouvait dans l'obligation d'annuler l'atelier en cours, toutes les sommes versées seront remboursées en intégralité, sans cependant ouvrir des droits à une indemnité. Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 4061 8803 7800 0402 4824 138 - BIC : BOUS FRPP XXX - TITULAIRE : MERAT Emmanuelle.
- 4) **Désistement** : Les abandons en cours d'atelier ne donnent droit à aucun remboursement ou dédommagement.
- 5) **Assurances** : Chaque participant est assuré par Symphony du Vivant dans le cadre de la visite commentée de la forêt-jardin et des ateliers sur site.
- 6) **Choix du thème de l'atelier** : Il est en général lié à la saison et aux activités inhérentes. Un participant unique ou un groupe déjà constitué peuvent indiquer un thème d'atelier. L'animatrice se réserve la possibilité de modifier le thème en fonction des conditions météorologiques.
- 7) **Matériel à apporter** : Tenues peu salissantes et peu fragiles, en particulier des chaussures plates, lunettes de soleil, casquette, crème de protection solaire pour les ateliers se tenant en été. Pour certains ateliers, il sera précisé d'apporter du petit matériel de jardinage, au cas par cas.
- 8) **Hébergement dans le cadre des ateliers** : Le lieu de la forêt-jardin offre une possibilité d'hébergement, chambre d'hôtes et table d'hôtes, qu'il est recommandé de réserver en direct pour bénéficier des avantages tarifaires cumulables, moins 50% sur le tarif atelier annoncé et moins 30% sur le tarif hébergement publié à la période correspondante.
- 9) **Groupe** : L'inscription de plusieurs personnes à un atelier implique l'adhésion de chaque membre aux Conditions Générales.
- 10) **Déplacement sur votre site** : les ateliers peuvent se dérouler partout en Occitanie. Il est demandé de réserver l'atelier au minimum 3 jours avant la date demandée. En dehors de la forêt-jardin de Lautrec, des frais de déplacement seront ajoutés au tarif de l'atelier demandé. Dans ce cas, un devis est établi faisant état du nombre de personnes concernées. L'atelier est programmé lorsque le devis est signé, au minimum 3 jours avant la date souhaitée.

B/ Conditions Générales PROJETS sur modèle de forêt-jardin agroécologique en Occitanie :

- 1) **Tarif** : Le prix comprend la prestation de conseil et d'accompagnement prévue sur le formulaire d'inscription indiquant les tarifications en fonction de la surface concernée par le projet et du lieu d'intervention. Pour les surfaces supérieures à 2000 m², un devis est établi et mentionne le tarif propre à l'espace considéré et aux frais de déplacement pour le visiter. Ce devis est payant et défalqué du tarif global si l'accompagnement du projet entre le demandeur et Symphony du vivant est validé.
- 2) **Début et durée de l'accompagnement** : La prestation débute suite à un échange entre Symphony du Vivant et le demandeur, l'acceptation des présentes conditions, après versement d'un acompte d'1/3 (un tiers) du montant de la prestation choisie. L'accompagnement prend fin à l'issue du dernier rendez-vous de suivi de projet qui est planifié par le demandeur.
- 3) **Règlement du solde** : il est demandé de régler le solde du montant à distance par Paypal ou par virement bancaire lors de la remise de la proposition transmise sous forme de rapport par courrier électronique à l'adresse du demandeur.
Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 4061 8803 7800 0402 4824 138 - BIC : BOUS FRPP XXX - TITULAIRE : MERAT Emmanuelle.
- 3) **Annulation** : Si Symphony du Vivant se trouvait dans l'obligation d'annuler la prestation en cours, toutes les sommes versées seront remboursées en intégralité, sans cependant ouvrir des droits à une indemnité.
- 4) **Désistement** : L'abandon en cours de projet du fait du demandeur ne donne droit à aucun remboursement des sommes déjà versées ou dédommagement.
- 6) **Contenu de l'accompagnement** :
 - traitement du questionnaire de premier contact à distance
 - recherche d'informations cadastrales, hydrométriques, hydrogéologiques et de biodiversité
 - visite sur site, échantillonnage et diagnostic du sol, questionnaire approfondi de conception, photos et schémas, inventaire des végétaux, constructions, aménagements et matériaux
 - proposition de conception agroécologique, méthodologie Vobredim : synthèse des informations et indications climat, territoire, sol, environnement, objectifs du projet, croquis avant/après, recommandations pour la réalisation du projet et sa maintenance
 - deux visites de suivi du projet, les dates seront déterminées d'un commun accord, à votre initiative.
- 7) **Ne comprends pas** : la réalisation du projet (par vous-même ou par une entreprise tiers), la fourniture, l'achat du matériel, des matériaux, des végétaux et animaux inhérents au projet.

Cocher les conditions A ou B s'appliquant à votre choix

Fait à
Le
Signature

Symphony du Vivant
Siret 92239025700017
Naf 7490B
Non assujettie à la TVA

Entreprise Engagée pour la Nature (OFB)
Adhérente à la Fédération Française du Paysage
Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire



Symphony du Vivant
Siret 92239025700017
Naf 7490B
Non assujettie à la TVA

Entreprise Engagée pour la Nature (OFB)
Adhérente à la Fédération Française du Paysage
Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire